

RESTAURATION DE L'HABITAT DU DARD DE SABLE DANS LA RIVIÈRE CHAMPLAIN

Bassin versant de la rivière Champlain - 2022

La rivière Champlain est reconnue pour son eau turbide et ses glissements de terrain, dont certains furent d'une ampleur importante, tel celui survenu à Saint-Luc-de-Vincennes en 2016 qui a colmaté la rivière un certain temps. Avant ce dernier, la rivière cachait deux petits trésors, deux poissons au statut précaire: le dard de sable, une espèce dite menacée et le fouille-roche gris dont le statut est préoccupant selon la Loi sur les espèces en péril (LEP). Ce projet avait comme objectif de déterminer si les glissements survenus au cours des dernières années avaient affecté la présence de ces poissons dans la rivière. Pour ce faire, de l'embouchure vers l'amont, 33 km de cours d'eau ont été caractérisés afin de valider la présence de ces espèces et d'identifier des habitats préférentiels. Cela a permis de confirmer que le dard de sable et le fouille-roche gris sont toujours présents dans la rivière Champlain et que celle-ci leur offre plusieurs hectares d'habitats potentiels. Des habitats qui sont soumis à des pressions naturelles et anthropiques pour lesquelles des pistes d'actions ont été identifiées et circonscrites dans un plan de conservation qui est diffusé auprès de tous les acteurs qui ont le pouvoir d'agir pour les préserver et les restaurer.

NOS PARTENAIRES

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du Fonds d'action Saint-Laurent, via le programme Affluents Maritime coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et grâce au soutien du Gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale. La Fondation de la faune du Québec a également participé au soutien financier via le programme Faune en Danger. De plus, le projet a été appuyé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), par les organismes Conservation de la Nature Canada, Nature-Action Québec, le Comité ZIP Les Deux Rives ainsi que la MRC des Chenaux et la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes.





















OU'A-T-ON FAIT?

En 2021, la zone d'étude s'étendait de l'embouchure de la rivière à l'emplacement du glissement de Saint-Luc-de-Vincennes. Des pêches expérimentales furent réalisées dans 25 stations à l'aide d'une unité de pêche électrique ou d'un filet seine en fonction des caractéristiques du milieu. Les poissons ont été identifiés et remis rapidement à l'eau. Les foyers d'érosions furent identifiés et le potentiel des habitats validé. Des acteurs du territoire furent rassemblés afin de discuter des actions qui seront bénéfiques pour l'ensemble du bassin versant et recommandées dans le plan de conservation.



2 284 poissons observés et 18 espèces distinctes!

RÉSULTATS

Un total de 67 dards de sable et 22 fouille-roches gris furent observés. Près de 27 km de cours d'eau furent identifiés comme étant propices à la présence du dard de sable et 15 km à celle du fouille-roche gris. Aucune espèce faunique envahissante ne fut observée dans la zone d'étude, mais quelques massifs de renouée du Japon et de panais sauvage colonisaient les rives. La rivière Champlain est très dynamique, favorisant ainsi les décrochements, glissements et l'érosion des rives, mais également les accumulations de sable qui sont une composante essentielle de l'habitat du dard de sable et du fouille-roche gris. Trois principaux enjeux ont été identifiés pour lesquels 24 pistes d'action ont été proposées dans le but de protéger et de restaurer les habitats à l'échelle du bassin versant de la rivière Champlain.

ESPÈCES SENSIBLES DE LA RIVIÈRE CHAMPLAIN



Le dard de sable (Ammocrypta pellucida), un petit poisson fouisseur

Percidés FAMILLE TAILLE MOYENNE 64 mm

COULEUR Translucide à jaunâtre HABITAT Substrat sablonneux et exempt de végétation aquatique

DISTRIBUTION Sud du fleuve Saint-Laurent et ses tributaires STATUT

Espèce menacée (Loi sur les espèces en péril)



Percidés

TAILLE MOYENNE Entre 40 et 65 mm COULEUR HABITAT DISTRIBUTION

STATUT

Dos moucheté et série de taches rectangulaires sur les flancs Substrat grossier hétérogène composé de sable, galets, blocs En Amérique du Nord, à l'ouest de la chaîne des Appalaches

Espèce préoccupante (Loi sur les espèces en péril)

Les principales menaces qui pèsent sur ces espèces sont la perturbation des milieux naturels, soit par la pollution d'origine agricole, domestique et urbaine, par la gestion de l'écoulement naturel de l'eau, par la destruction de l'intégrité écologique des rives, par la prédation et la compétition d'espèces exotiques envahissantes (tel que le gobie à taches noires, présent dans le fleuve Saint-Laurent) et les changements climatiques (ERCPPQ, 2019 et 2020).

OUOI FAIRE POUR LES PROTÉGER?

Avoir des bandes riveraines efficaces

La bande riveraine est une bande de végétation naturelle ou aménagée qui fait office de zone de transition entre la zone aquatique et la zone terrestre. Elle fournit des habitats pour la reproduction, la nidification et l'alimentation d'une multitude d'espèces. Lorsque l'intégrité écologique de la bande riveraine est respectée, soit composée de végétation herbacé, arbustive et arborescente, elle permet de maintenir une bonne qualité de l'eau et de remplir plusieurs rôles bénéfiques pour l'environnement, tels que :

- Réduire naturellement l'érosion des sols, stabiliser les berges ;
- Filtrer les eaux de ruissellement :
- Favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol :
- Régulariser la température de l'eau en offrant des zones ombragées.

Des recommandations sur la végétalisation et l'entretien d'une bande riveraine sont disponibles au lien suivant : http://sambba.qc.ca/banderiveraine/





La rivière Champlain circule à travers des dépôts meubles composés d'argile marine qui favorisent sont fort dynamisme, créant ainsi des méandres sinueux sujets à l'érosion et aux glissements de terrain. Ces apports de sédiments et le ruissellement de surface entrainent des éléments nutritifs dans la rivière qui lui donnent une eau de mauvaise à très mauvaise qualité. Les activités anthropiques accentuent ces processus. Afin de réduire les charges en sédiments, nutriments, pesticides ainsi que les risques associés aux glissements de terrain, des actions sont à favoriser, tels que :

- Élargir les bandes riveraines;
- Augmenter la couverture végétale des sols à nu;
- Éloigner la machinerie lourde des zones à risques;
- Installer les sorties de drains dans le bas du talus des cours d'eau;
- Adopter des pratiques agroenvironnementales;
- Réduire l'utilisation de pesticide;
- Identifier et conserver l'espace de liberté de la rivière;
- S'unir pour agir!

